



MUNICIPALITÉ DE BOTTENS

Bottens, le 21 octobre 2019

Au Conseil communal
de et à
1041 Bottens

Préavis municipal n° 2019-12
Relatif au
Budget des comptes de fonctionnement pour l'année 2020

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil Communal à adopter le budget 2020.

1. Généralité

Le budget 2020 présente un excédent de charges sur les revenus de **Fr. 465'470.-** et une marge d'autofinancement négative de **Fr. 44'588.-**. Cet excédent de charges est compensé par le fonds de réserve générale (compte 2820.99).

En tenant compte de la simulation de la péréquation 2020, l'excédent de charges corrigé s'élève à **Fr. 120'777.-** et la marge d'autofinancement corrigée se monte à Fr. 300'105.-.

Les chapitres 45 « ordures ménagères et déchetterie communale » et 65 « défense contre l'incendie » sont équilibrés et donc financés sans avoir à recourir à l'impôt.

Péréquation directe et facture sociale

	Acomptes	Estimation	Différence
Péréquation directe			
Alimentation en points d'impôts (20.28 points)	905 381	807 803	-97 578
Différences différents plafonds	0	0	0
./. Retour couche population	-229 069	-235 363	-6 294
./. Couche solidarité	-256 427	-400 518	-144 091
./. Dépenses thématiques forêts	0	0	0
./. Dépenses thématiques route	0	0	0
Total	419 885	171 922	-247 963
Facture sociale			
Impôts conjoncturels	54 668	48 000	-6 668
Alimentation en points d'impôts (15.40 points)	687 594	613 488	-74 106
Total	742 262	661 488	-80 774
Réforme policière			
Charges pour commune sans police	83 029	73 448	-9 581
Répartition du solde	59 163	52 787	-6 376
Total	142 192	126 235	-15 957
Solde total péréquation	1 304 339	959 646	-344 693

Les acomptes de la péréquation 2020 sont basés sur les comptes 2018 qui présentaient une valeur du point d'impôt de Fr. 44'638.- pour une valeur de point d'impôt de 39'828.- attendue pour 2020. En outre, la différence du taux d'imposition¹, génère une importante différence du retour de la couche population entre les acomptes et la simulation.

Néanmoins, il convient de rappeler que la facture finale de la péréquation, à recevoir en été 2021, est difficile à appréhender dans la mesure où elle dépend de l'ensemble des communes vaudoises notamment en terme de dépenses thématiques et de recettes fiscales.

Remarques préalables

- La péréquation directe présente une hausse de 1.3 point d'impôt par rapport aux comptes 2018 (0.27 point par rapport au budget 2019)
- La péréquation indirecte (=facture sociale) présente une hausse de 0.77 point d'impôt par rapport aux comptes 2018 (-0.38 point par rapport au budget 2019)
- Les recettes fiscales des personnes physiques et des personnes morales ont été estimées avec le nouveau taux d'imposition de 72.50%
- Le budget a été établi avec une population projetée de 1'315 habitants.
- Reprise complète des coûts de l'AVASAD (Fr. 116'196 en 2019 soit Fr. 92.- par habitant) par l'Etat de Vaud en faveur d'une bascule d'impôt de 1.50 point.

2. Récapitulatif par dicastère

Les comptes sont équilibrés grâce à un prélèvement ou une attribution au fond de réserve général.

	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration communale	787 381	155 433	760 311	143 579	737 305	160 561
Finances	949 143	4 016 666	867 813	3 990 157	872 946	3 784 959
Domaines et bâtiments	537 209	357 609	608 995	393 326	555 236	388 329
Travaux	648 816	471 273	647 933	474 760	699 492	499 240
Instruction publique et cultes	861 380	450	848 670	450	725 592	716
Police	195 911	21 032	179 451	19 015	186 986	19 406
Sécurité sociale	1 042 623	0	1 108 114	0	1 068 602	0
Services industriels	116 937	116 937	112 530	112 530	130 382	130 382
	5 139 400	5 139 400	5 133 817	5 133 817	4 983 597	4 983 597
Excédent charges/revenus	465 470		385 912			1 398

3. Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement (ou capacité d'autofinancement) est la capacité à effectuer des investissements sans recourir à l'emprunt. La marge nette d'autofinancement résulte de la marge d'autofinancement retranchée des amortissements ordinaires.

¹ Taux d'imposition 2018 : 69 et taux d'imposition 2020 : 72.50

	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Comptes de fonctionnement épurés ²	4'539'170	4'494'582	4'520'649	4'753'569	4 332 815	4 815 811
Marge d'autofinancement		-44 588		232'920		482 996
Amortissements comptables		-440 798		-451'801		-445 963
Marge nette d'autofinancement		-485 386		-218'881		37 033

Une marge d'autofinancement négative signifie que nous devrions potentiellement emprunter pour couvrir nos dépenses de fonctionnement. Néanmoins, la municipalité estime que ce risque est faible.

4. Mouvement des fonds de réserve

Fonds de réserve	Montant	
Elimination des ordures (2800.06)	-16 266	Équilibrage chapitre 45
Épuration des eaux (2800.01)	18 469	Équilibrage chapitre 46
Service des eaux (2800.02)	-1 387	Équilibrage chapitre 81
Défense incendie (2800.03)	-20 732	Équilibrage chapitre 65
Fonds de réserve général (2820.99)	-465 470	Équilibrage exercice 2020
Total	-485 386	

5. Ecart entre les budgets 2019 et 2020

Le calcul des intérêts a été effectué sur une dette de Fr. 6'900'000.- avec un taux moyen de 0.68%. Les investissements non votés n'ont pas été pris en considération. Pour mémoire, le budget 2019 avait été calculé avec un taux d'intérêt de 1% et une dette supérieure. (Fr. 7'360'000.-).

Le prêt Prométerre de Fr. 100'000.- sans intérêt et la marge d'autofinancement dégagée en 2018 ont permis de limiter la hausse de l'endettement.

Les écarts liés aux intérêts ne feront pas l'objet d'explications.

1. Administration communale

C = Charges et R = Revenus

Surligné = participation à une charge cantonale ou à une association de commune

No compte		Différence	Explication
1100.303	+	3'172 C	Augmentation de la cotisation employeur de 0.22% et augmentation de la masse salariale assurée (moins de personnel bénéficiant de la franchise AVS).
1100.310	+	17 314 C	Changement du serveur informatique et du système du greffe et de la bourse pour un montant attendu de Fr. 15'000.-.
1100.365	+	2'740 C	Hausse de la participation au centre sportif de Malley suite à la construction de la nouvelle patinoire. La participation totale 2020 s'élève à Fr. 8'840.-.
1100.431	+	9'500 R	Montant budgétisé conforme aux années antérieures.

2. Finances

² Revenus et charges avec effet sur les liquidités.

No compte		Différence	Explication
2100.400.01	-	205 000 R	Diminution relative au nouveau taux d'imposition. Les recettes fiscales ont été estimées en fonction des rentrées fiscales effectives en 2019. Le budget 2019 étant basé sur l'année 2018, les recettes fiscales ont été surévaluées.
2100.400.03	-	25 000 R	Pas de commentaire particulier.
2100.422	+	20 000 R	Intérêts de retard perçus par l'administration cantonale des impôts dorénavant budgétisés afin d'être cohérent avec la budgétisation des charges d'impôts et défalcation (compte 2100.319)
2200.352	+	55'589 C	Selon la simulation présentée ci-dessus, un solde en notre faveur de Fr. 97'758.- peut être escompté.
2200.452	-	39 955 R	Ce compte est constitué du retour de la péréquation (population, solidarité et dépenses thématiques) basé sur les chiffres 2018. Selon la simulation présentée ci-dessus, un solde en notre faveur de Fr. 150'385.- peut être attendu.
2300.480	+	269'174 R	L'exercice est équilibré par un prélèvement sur le fond de réserve général. Le budget 2019 présente un excédent de charges corrigé de Fr. 120'777.-

3. Domaines et bâtiments

No compte		Différence	Explication
3100.311	+	6'700 C	Achat d'une épareuse.
3100.314	-	14'300 C	Abandon de l'éco-désherbage inefficace et baisse massive des coûts de l'entretien du terrain de football en raison de l'évolution des techniques d'entretien.
3200.314	+	6'000 C	Ecart lié à la remise en état de la piste Vita.
3532.314	-	9'000 C	Plus de frais liés à la fuite d'eau dans l'escalier et moins de frais d'entretien prévus.
3534.314	-	2'040 C	Résiliation du bail au 31 octobre 2020.
3534.331	+	2'600 C	Travaux d'aménagement de l'épicerie entièrement amortis à la fin du bail, conformément au préavis 2010-05.
3534.423	-	2'600 R	Même remarque que ci-dessus.
3560.314	+	4'747 C	Réparation de la coulisse du toit prévue en 2020.
3570.316	+	2'000 C	Reclasse du loyer versé pour la ligne de tir auparavant comptabilisé sous 3570.314. Les frais budgétisés sous 3570.314 correspondent à une réfection de la toiture de l'ancien stand de tir.
3580.314	-	5'500 C	Pas de commentaire particulier.
3580.331	-	24'464 C	Mobilier des nouvelles classes entièrement amorti en 2019 et amortissement du solde de la construction du collège des Lionceaux en 2020.
3590.314	-	7'100 C	Moins de travaux d'entretien à réaliser en 2020.

4. Travaux

No compte		Différence	Explication
4200.318	+	9 575 C	Adaptation du budget lié à l'évolution des coûts des différents prestataires notamment dans la police des constructions (presque totalement refacturés).
4300.311	-	8'000 C	Aucun achat lié aux décorations lumineuses de Noël.

7. Proposition de la Municipalité

Le projet de budget des comptes de fonctionnement 2020 présente un excédent de charges (déficit) **de Fr. 465'470.- respectivement à un excédent de charges de Fr. 120'777.-** pour un total de dépenses de Fr. 5'139'400.-

La Municipalité propose de compenser cet excédent probable de charges par un prélèvement sur le compte 2820.99 « Fond de réserve général » qui s'élevait à Fr. 668'480.40 au 31.12.2018.

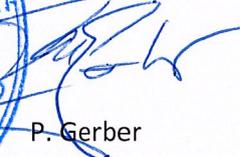
Ceci exposé, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOTTENS

- vu le préavis municipal no 2019-12 ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- ayant pris connaissance du rapport de la Commission des finances

DECIDE

d'accepter le budget des comptes de fonctionnement 2020 tel que présenté.

Au nom de la Municipalité de Bottens
Le Syndic  Le Secrétaire 
L. Imoberdorf  P. Gerber

Remarque : Les budgets des associations intercommunales (ASIRE, AIAE, SDIS Haut-Talent et groupement forestier de la Menthue) sont disponibles sur demande auprès de notre administration

Annexes : -projet de budget 2020 des comptes de fonctionnement
-formulaire officiel destiné au Département de l'Intérieur
-plan d'investissement pour la période 2020-2023

Responsable du dossier : Laurent Imoberdorf

4300.314	-	4'200 C	Pas de commentaire particulier.
4300.331	+	11'210 C	Amortissement de la réfection de la route de Froideville et des banquettes.
4600.318.01	+	10'880 C	Hausse relative aux coûts de la régionalisation de la station d'épuration (Fr. 15'000.-)

5. Instruction publique et cultes

No compte		Différence	Explication
5800.365	+	8'800 C	Travaux de mise en séparatif de l'Eglise catholique à charge des communes de Montilliez et Bottens.

6. Police

No compte		Différence	Explication
6300.521	+	13'521 C	Selon la simulation présentée ci-dessus, un solde en notre faveur de Fr. 15'957.- est espéré.

7. Sécurité sociale

No compte		Différence	Explication
7200.351.01	+	34'521 C	La péréquation indirecte (=facture sociale) est calculée, par le canton, en fonction de la valeur du point d'impôt et des recettes conjoncturelles 2018. Selon la simulation présentée ci-dessus, un solde en notre faveur de Fr. 80'774.- est attendu.
7200.351.03	+	21'399 C	Hausse des heures d'accueil préscolaire et parascolaire (hors Croc 'Lionceaux) attendue.
7200.365.01	+	6'000 C	Augmentation de la subvention versée à Croc 'Lionceaux.
7200.365.02	-	123'500 C	Reprise complète des coûts de l'AVASAD par l'Etat de Vaud en faveur d'une bascule d'impôt de 1.50 point.

8. Services industriels

No compte		Différence	Explication
8100.311	+	6'000 C	Renouvellement du parc de compteurs d'eau à raison de 20 unités par an.
8100.427	+	4'800 R	Augmentation des recettes relatives à la location des compteurs d'eau suite à l'introduction du nouveau règlement.
8100.434	+	5'535 R	Taxe unique de raccordement d'une habitation hors zone.
8100.481	-	7'967 R	Le service de l'eau est quasiment autofinancé en 2020.

6. Plan d'investissement

La Municipalité joint au présent préavis le plan d'investissement pour la période 2020-2023.